Ville d'Esch-sur-Alzette

Esch-sur-Alzette, le 15 septembre 2021

Au Collège des bourgmestre et échevins
de la Ville d'Esch-sur-Alzette

J'ai l'honneur de vous soumettre en annexe, aux fins de vote par le Conseil Communal, un devis complémentaire d'un montant de **60.000 €** concernant le projet **« Maisons relais - mise en conformité »**.

Le devis initial de 100.000 € a été voté en date du 07.07.2017.

Un premier devis complémentaire de 250 000 € a été voté en date du 12.01.2018 et un deuxième devis complémentaire de 70 000 € en date du 31.01.2020.

Veuillez trouver en annexe le devis et les explications afférentes.

Luc Everling,

Architecte-Directeur

Ville d'Esch-sur-Alzette
Boîte Postale 145 · L-4002 · Esch-sur-Alzette
Tél. (+352) 2754 7777
www.esch.lu

Joe BARTHEL
Travaux Municipaux - Gestion Financière · Budget
Tél. (+352) 2754 3210 · Fax : 54 35 14 220
joe.barthel@villeesch.lu

Ville d'Esch-sur-Alzette

Esch-sur-Alzette, le 14 septembre 2021

Au Collège des Bourgmestre et Echevins

Objet : Devis complémentaire

Concerne : Maison relais - mise en conformité

Article : 4/242/221311/17093

REMIXING CULTURE
ESCH2022.LU

Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Échevins,

Veuillez trouver ci-dessous le devis estimatif du projet cité en rubrique, avec prière de le soumettre au conseil communal.

Dans le cadre de la mise en conformité de nos maisons relais, il est apparu que certaines installations paratonnerre ne correspondent plus aux normes en vigueur. Ce point n'était pas apparu lors de la première analyse, et par conséquent, un budget complémentaire est nécessaire pour rendre conforme ces installations.

	Désignation des travaux	montants
	Devis initial :	
	Mise en conformité des maisons relais	359.000,00 €
	Compléments :	
	Mise en conformité des installations de parafoudre correspondants	50.000,00 €
	Total coût des travaux, hors TVA	409.000,00 €
	TVA (17%)	69.530,00 €
	Prix total, TTC	478.530,00 €
	Montant déjà voté :	420.000,00 €
	Montant restant à voter :	58.530,00 €
	Total ttc arrondi à voter :	**60.000,00 €**

Le cas échéant, le devis est à identifier clairement par une mention du genre « approuvé par le conseil communal dans sa séance du ..... »

Veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Échevins, l'expression de mes sentiments distingués.

Marc Lukas
Architecte

Ville d'Esch-sur-Alzette
Boîte Postale 145 · L-4002 Esch-sur-Alzette
Tél. (+352) 2754 7777

www.esch.lu

Marc LUKAS
Travaux Municipaux - Administration de l'Architecte · Division de l'Architecture
Tél. +352 2754 3621 Fax : +352 54 73 83 655
marc.lukas@villeesch.lu